

nécessaires au bon fonctionnement de cette loi, et qui aujourd'hui, pour se tirer des difficultés qu'il s'est créées par son apathie vient proposer de renverser le seul système qui puisse procurer au peuple les avantages de l'instruction. Que l'administration, que la législature ne s'y trompent pas; la postérité les rendra responsables du temps d'arrêt qu'éprouve aujourd'hui l'instruction publique, et les noms de ceux qui auront contribué à placer le pays sous le joug honteux et dégradant des éteignoirs, seront un jour voués à l'exécration alors qu'il leur sera demandé compte des générations qui, par leur faute, auront vécu dans l'ignorance.

**Le Clergé et l'Instruction publique.**—Les résolutions suivantes adoptées par le clergé du diocèse de Montréal donnent un éclatant démenti à l'accusation de favoriser l'ignorance et d'empêcher le progrès de l'instruction, portée contre les prêtres catholiques romains par certains journaux anglais et français de Montréal :—

*Assemblée du clergé de Montréal pour prendre en considération le projet de loi sur l'éducation, actuellement sous la considération de la législature.*

A une assemblée nombreuse du clergé, tenue aujourd'hui à l'Evêché de Montréal, sous la présidence de NN. SS. les Evêques de Montréal et de Martyropolis, il a été unanimement résolu :

1<sup>o</sup> Qu'il était du devoir du clergé de déclarer publiquement qu'il n'a demandé officiellement ni la passation ni le rappel de la loi d'éducation maintenant en force; mais qu'il a cru et croit encore travailler à l'avantage du peuple en prêtant son concours à cette loi, et en s'efforçant de la faire fonctionner en autant que les circonstances le lui ont permis.

2<sup>o</sup> Qu'il est souverainement regrettable que l'on change si souvent les dispositions fondamentales d'une loi qui requiert une longue habitude pour se faire connaître au peuple dont elle est destinée à promouvoir l'instruction.

3<sup>o</sup> Que les présentes résolutions seraient publiées dans les journaux.

Fait et passé à l'Evêché de Montréal, le 25 juillet 1850.

Z. MOREAU, PTRE. SEC.

### ESTIMÉ

*des Dépenses du Gouvernement Civil du Canada, pour 1850,*

pour lesquelles des subsides sont demandés.

Département de la Milice,	£2141	0	0
Conseil Législatif,	6020	0	0
Chambre d'Assemblée,	34750	0	0
Pensions,	43449	3	4
Hopitaux et Institut. de Charité, (B.C.)	14400	0	0
Do do (H.C.)	5800	0	0
Diverses Institutions publiques,	2100	0	0
Dépenses contingentes de l'administration de la justice,	36694	9	0
Divers,	42221	6	11
Institutions d'Education, H.-Canada,	2778	17	9
Do B.-Canada,	5092	4	7
<b>Total,</b>	<b>£144,143</b>	<b>17</b>	<b>0</b>
<b>Travaux Publics,</b>	<b>222,865</b>	<b>14</b>	<b>3</b>

Dans cette dernière somme se trouve un item de £15,000 pour réparations et additions à faire à certaines bâtisses publiques à Québec.

*Estimé probable du Revenu net et des dépenses du Canada pour l'année 1850.*

Montant du Revenu net,	2628,380	0	0
Montant des Dépenses,	611,394	0	10

*La Maison du Parlement à Québec.*—Parmi les divers items contenus dans les estimés des dépenses pour la présente année, se trouve une somme de £15,000 pour réparations et additions à faire à notre maison du parlement. Comment les Hauts-Canadiens vont-ils voter sur cet item? nous le saurons bientôt.

**LA GRANDE EXHIBITION DE L'INDUSTRIE.**—Le Gouverneur a nommé les messieurs suivants comme commissaires du Bas-Canada pour diriger l'exhibition des produits de l'industrie provinciale qui devront être envoyés à Londres pour la grande Exhibition de 1851 :—

Les Honorables Etienne Pascal Taché ;  
 " Ren Edouard Caron ;  
 " Augustin Norbert Morin ;  
 " Peter McGill ;  
 B. C. A. Gagy, Ecuier, M. P. P. ;  
 George E. Cartier, Ecuier, M. P. P. ;  
 Joseph C. Morrison, Ecuier, M. P. P. ;  
 Edouard R. Fabre, Ecuier, Maire de la Cité de Montréal.

### Chronique Politique Européenne.

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 13 JUILLET.

**ANGLETERRE.**—Le duc de Cambridge, fils de George III et oncle de la reine Victoria, est mort le 8 juillet, âgé de 76 ans.

On pense que le parlement sera prorogé sous peu. Pate, a été condamné à la déportation pour sept ans, pour l'assaut par lui commis sur Sa Majesté.

Le commerce est prospère, et le marché monétaire facile.

**FRANCE.**—Un individu du nom de Walker a été arrêté sous prévention d'avoir voulu attenter à la vie du président de la République. Déclaré atteint de folie, il a été enfermé à Bicêtre.

Les débats sur le projet de loi contre la presse ont été orageux. Victor Hugo a fait un discours fulminant contre ce projet qui, néanmoins, sera adopté par la majorité.

**IRLANDE.**—Les moissons y ont une belle apparence. Les orangistes se sont abstenus de toute démonstration le 12 juillet, anniversaire de la Boyne. Le nombre des aliénés en Irlande, est de 7320 dont 2,933 peuvent être guéris, et 4382 sont incurables.

**ROME, 1er juillet.**—Sa Sainteté Pie IX a daigné accueillir le demain que le comte Philippe Carpegna et M. Camille Buzy, émigrés exclus de l'amnistic en qualité de chefs de corps militaires au service du gouvernement révolutionnaire de la République, lui avaient adressée à l'effet de rentrer librement dans les Etat, pontificaux. (*Journal de Rome.*)

**COMMISSAIRE DES PETITES CAUSES** pour la paroisse de St. Ardeuc de Kacouna : MM. ELIE